

LA RÉGRESSION SOCIALE SAUCE MACRON C'EST NON

Compte rendu de la rencontre avec le Président de la République

La CGT a été reçue, comme l'ensemble des organisations syndicales et patronales, par le président de la République le mardi 23 juin. Cette rencontre était une prise de contact, en aucun cas une concertation, une négociation ou le début d'un processus quelconque.

1. La CGT a fait part de la situation d'un certain nombre d'entreprises telles que TATI, ARQUES, VIVARTE, WIRPHOOL, GM&S ou SILLIA. Sur chacun de ces cas, l'accent a été mis sur la responsabilité des gouvernements successifs et sur les conséquences de leurs choix ou de leurs lois. Ainsi, pour les salariés de TATI, c'est directement la loi Macron qui est en ligne de mire. Il a donc été rappelé que l'engagement du Président et de ses ministres ne pouvait s'arrêter à des effets de communication, en vue des prochaines législatives, mais devait être suivi dans le temps, avec des interventions et des actions précises et concrètes en matière de financement et de carnets de commandes.

2. Une liste des sujets prioritaires pour la CGT (voir liste ci-jointe) lui a été remise. Le président de la République a quant à lui confirmé ses positions, développées dans son programme, en matière de salaire avec uniquement une augmentation de la prime d'activité, sur les retraites (un mixte entre retraite par points et l'existant) ou sur l'assurance chômage (une gestion tripartite). Il a confirmé sa volonté de faire un effort financier (environ 15 milliards d'euros) sur les questions de formation (initiale et continue), notamment par le biais de l'apprentissage et de l'alternance, ainsi que sur la formation des chômeurs en donnant plus de moyens à Pôle emploi.

3. Emmanuel Macron a confirmé vouloir faire de l'égalité salariale femmes/hommes, une des priorités de son mandat. Il a retenu l'idée de la CGT de pénaliser financièrement les entreprises ne respectant pas la loi en la matière, sans en préciser les modalités concrètes.

4. Un point a été fait sur les questions de l'industrie et des services publics, sans véritable précision de la part d'Emmanuel Macron sur ces deux sujets, si ce n'est industrie du futur et réduction des dépenses publiques.

5. Enfin, a été évoquée la question du Code du travail. La CGT lui a suggéré la lecture du nouveau Code du travail simplifié avec droits collectifs renforcés (ouvrages du GR-PACT). E. Macron a rappelé sa volonté d'assouplir les règles en pointant la place de la négociation en entreprise. Nous lui avons rappelé l'épisode 2016 et la désapprobation, d'une très large majorité de l'opinion publique, des organisations syndicales et de jeunesse ainsi que les mobilisations qui ont eu lieu. Nous lui avons aussi rappelé les conditions de son élection, les votes par défaut, le niveau d'abstention et les votes blancs et nuls, résumées dans notre déclaration : « faire barrage au Front National et agir pour le progrès social »

6. L'entretien s'est terminé par la demande de la CGT d'ouvrir un débat national d'urgence sur la question du mal travail, de ses conséquences sur les travailleuses et travailleurs et sur l'efficacité des entreprises et services. Un débat qui associerait syndicats, chercheurs, associations et salariés.

Si le Président semble déterminé sur sa volonté d'accroître « la casse du Code du travail », de favoriser et d'étendre la négociation en entreprise, il semble plus mesuré sur la forme et les délais de mise en œuvre. En effet, il a évoqué le recours à l'Assemblée Nationale, entre fin juin et juillet, pour pouvoir agir par ordonnances, il a réaffirmé sa volonté de dialogue avec les organisations syndicales dans un délai allant au-delà de l'été. Cela reste, bien entendu à ce stade, des déclarations !

Raison de plus pour aller au débat avec les syndiqué-e-s et les salarié-e-s contre le projet qui se dessine par Macron/Philippe et de porter nos propositions alternatives. Les mobilisations restent plus que jamais d'actualité, profitons de la semaine de déploiement et des initiatives du mois de Juin pour accélérer ce processus. Une délégation de la CGT doit rencontrer le Premier Ministre lundi après-midi.

Le dossier de la semaine : Le service public mobilisé !

A Rouen, les mains vertes municipales perturbent une réunion en mairie

A la suite de leur assemblée générale, quelque 120 employés municipaux rouennais de la Direction des espaces publics et naturels ont envahi une salle de réunion où se tenait un comité technique, mardi matin en mairie de Rouen.

Avec l'objectif d'interpeller le maire Yvon Robert, présent lors du comité, sur le transfert à venir de leur service à la Métropole. Ce transfert prend davantage de temps que prévu et les zones d'ombres sont trop nombreuses aux yeux de la CGT - territoriaux :

« Nous voulions aller au contact direct du maire pour qu'il nous réponde, explique Julien Galant, secrétaire général du syndicat. En décembre dernier, nous lui avons adressé une liste de 130 questions car beaucoup restent en suspens autour de ce transfert. A ce jour, nous n'avons reçu que treize réponses. Yvon Robert nous a dit de ne pas nous inquiéter, mais rien de concret. Vous connaissez les politiques... Il n'y a pourtant rien de compliqué dans nos demandes. Alors pourquoi ça traîne ? Nous voulons des garanties fermes. »

Multiplés, leurs interrogations portent notamment sur le calendrier, l'éventuel paiement de leurs heures supplémentaires par la Métropole, sur la future répartition de leur temps de travail, ou encore sur un hypothétique partage à venir des effectifs entre les communes de la Métropole.

Au Havre, les agents territoriaux de la CODAH montent le ton !

Jeudi 18 mai à 17h30, plus de 100 territoriaux de la CODAH, à l'appel de la CGT, et avec le soutien de la CGT et de FO des territoriaux du Havre, ont envahi la séance du Conseil communautaire.

Les territoriaux revendiquent :

- Non à la baisse des taux de promotion (baisse des ratios).
- Défense du régime indemnitaire (prime mensuelle d'un montant fixe) et refus de l'individualisation.



Les menaces de dégradation viennent principalement du RIFSEP, mesure nationale.

A Rouen, les agents du Département se mobilisent pour garder le service restauration.

Al'heure où sont écrites ces lignes, la mobilisation s'organise pour préserver un outil utile aux fonctionnaires, mais plus largement, aux salariés des entreprises extérieures qui s'y restaurent. A suivre !



Election pour le renouvellement des représentants à la Commission Consultative Paritaire Départementale (CCPD) LA CGT est confirmée comme premier syndicat par les assistants maternels et familiaux en Seine-Maritime !

Avec plus de 35% des voix la CGT devance la CFDT (31%), la FSU (22%) et une liste indépendante (9%). Nous obtenons donc deux sièges d'élues titulaires + deux sièges d'élues suppléantes à cette commission très importante puisqu'elle seule représentation professionnelle pour beaucoup des 12 000 électeurs !

Nos camarades CGT élues :

Isabelle Chicot

Viviane CARPENTIER

Nathalie DUFILS

Catherine RENARD

MERCI À TOUS LES ELECTEURS

MERCI AUX CAMARADES QUI NOUS ONT SOUTENUS !

Le film événement disponible en DVD

LA SOCIALE

Un Film de Gilles Perret

EN DVD A PARTIR DU 15 MAI

Une épopée collective et populaire, à voir et à revoir et surtout à partager !

"Connaissez Vous Ambroise Croizat ? Non ? C'est bien dommage. Et l'Histoire aussi l'a oublié."

Le Canard Enchaîné

"Ils ont repoussé les limites du pensable et du possible. Ce qu'ils ont fait, on peut le faire aussi."

L'humanité Dimanche

Entreprises, syndicats, collectifs,

Profitez d'une réduction sur les commandes groupées
(-10% à partir 10 DVD, -15% à partir de 20, -20% à partir de 30)

rendez vous sur contact@cp-productions.fr / 04 67 02 47 33

ou

.....

Bon de commande du DVD de « La Sociale » :

20€ + Frais de port 3€ ou 6€

	Je commande	Prix unitaire HT	Prix ttc	Frais de port	total
<input type="checkbox"/>	1 DVD	16,67 €	20,00 €	3,00 €	23,00 €
<input type="checkbox"/>	10 DVD	15,00 €	18,00 €	6,00 €	186,00 €
<input type="checkbox"/>	20 DVD	14,50 €	17,40 €	6,00 €	354,00 €
<input type="checkbox"/>	30 DVD	13,90 €	16,70 €	6,00 €	507,00 €

Paiement par chèque à l'attention de

C-P Productions : 9, rue du Jeu de Ballon, 34000 Montpellier



T.L.C.
Vacances

VOS VACANCES NOTRE PASSION

Locations

Printemps / Eté / Automne

2017



Mer



Montagne



Campagne



www.tlcvacances.fr - Tél. : 02 35 21 69 63

